



**Association
des petites villes
de France**

Paris, le 28 octobre 2019

42, boulevard Raspail
75007 PARIS
Tél. 01 45 44 00 83
www.apvf.asso.fr

Madame, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez l'Association des Petites Villes de France n'a pas ménagé ses efforts depuis plusieurs mois pour sensibiliser le Gouvernement à l'absolue nécessité d'élaborer un plan ambitieux d'appui spécifique à la revitalisation des centres des petites villes. Nous avons en effet, dès l'annonce du Plan « Action Cœur de Ville » en début d'année 2018, regretté vivement que ce programme ne s'adresse uniquement qu'à 222 villes essentiellement de taille moyenne et demandé qu'un plan d'action plus ou moins similaire soit élaboré à destination des **petites villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité**.

Nombre d'entre-elles sont en effet confrontées à des phénomènes de vacances commerciales, de paupérisation et de disparition des services publics dans leur centre-ville, sans avoir réellement les moyens financiers et l'ingénierie nécessaire pour enrayer ces phénomènes cumulatifs.

Nous avons fait notre le diagnostic porté en 2018 par la mission sénatoriale Bourquin-Pointereau qui préconisait l'élaboration d'un Plan national d'action pour revitaliser les cœurs des petites villes.

Nos efforts et notre constance ont enfin porté leurs fruits puisque le Premier ministre a annoncé lors des Assises des Petites Villes à Uzès les 19 et 20 septembre derniers l'engagement par le Gouvernement d'un programme d'appui spécifique en faveur de la revitalisation des centres des petites villes intitulé « **Petites Villes de Demain** ». Ce plan sera effectivement lancé dès le lendemain des élections municipales et s'inscrit dans le cadre des mesures de l'Agenda Rural, au sein duquel l'APVF a été étroitement associée.

Notre association sera ainsi partenaire national du programme « Petites Villes de Demain ». Dans cette optique, les préfets départementaux viennent de recevoir une circulaire de la Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacqueline Gourault, les invitant à identifier dans leur territoire, les besoins prioritaires sur lesquels l'appui de l'Etat est particulièrement attendu, mais aussi les collectivités qui exerçant des fonctions de centralité présenteraient des fragilités particulières et mériteraient donc d'être prioritairement accompagnées.

Nous invitons donc tous ceux qui pourraient être intéressés par ce programme « Petites Villes de Demain » à se manifester auprès de leur Préfet et à nous le faire savoir. L'APVF appuiera, dans la mesure du possible, leur dossier auprès du Cabinet de la Ministre et du CGET.

D'ici là, l'APVF poursuivra ses efforts pour que ce plan soit réellement, non seulement en termes d'ingénierie mais aussi et surtout en termes d'aide à l'investissement, à la hauteur des attentes et des espoirs suscités.

L'équipe de l'APVF demeure à votre écoute pour toute précision supplémentaire.

Persuadés que notre Association a joué un rôle d'impulsion décisif pour faire avancer ce dossier qui tient à cœur à nombre d'entre vous, et vous souhaitant pleine réussite dans vos projets, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les plus distingués



Christophe BOUILLON
Député de Seine-Maritime
Président de l'APVF



Pierre JARLIER
Maire de Saint-Flour
Président délégué de l'APVF